

## Remarques

Si vous constatez une erreur dans votre identité, signalez-le immédiatement à un professionnel notamment : **faute d'orthographe sur votre nom**, nom de naissance ou prénom, date de naissance erronée.

Si votre pièce d'identité a été modifiée depuis une hospitalisation précédente (changements nom d'usage, divorce, mariage, adresse...), merci d'indiquer au bureau des entrées votre ancienne identité afin de vous retrouver dans le système informatique de l'établissement et de mettre à jour les données vous concernant.

**Vous devez donc prendre conscience de l'importance de cette vigilance qui se traduit par :**

- 1 La prise de renseignements d'identification** lors de chaque admission.
- 2 La vérification systématique et répétée**, à chaque étape de vos soins ; quand vous passez d'un service à un autre ; quand vous passez de la responsabilité d'une personne à une autre...

Parce que vous êtes **UNIQUE**, bien vous identifier est notre priorité



La clinique pasteur vous remettra un **bracelet personnalisé** à votre arrivée dans les services de soins.

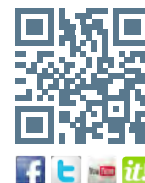
Votre **identification** au sein de la **Clinique**

GUIDE PATIENT



**cp**  
CLINIQUE  
**Pasteur**

45 avenue de Lombes BP 27617  
31076 Toulouse cedex 3  
Tél : 05 62 21 31 31  
Fax : 05 62 21 31 32  
[www.clinique-pasteur.com](http://www.clinique-pasteur.com)



Un patient doit pouvoir être identifié par les professionnels de la clinique à tout moment de son séjour dans l'établissement afin d'éviter le moindre risque d'erreur.

Les professionnels qui vont vous prendre en charge sont nombreux. Il est donc primordial de pouvoir vous identifier.

L'identitovigilance est un système de surveillance et de prévention des erreurs et risques liés à l'identification des patients.

Elle se retrouve tout au long de la prise en charge :

- Pour tous les patients sans exception.
- Pour tous les professionnels intervenant autour du patient.
- Dans tous les secteurs.

Toute usurpation ou échange d'identité crée un dysfonctionnement, dont les conséquences peuvent être dramatiques pour la sécurité des personnes concernées.

## Votre identification ● à l'admission

Tous les renseignements concernant votre identité sont **confidentiels** et ne peuvent être divulgués.

À votre entrée, vous êtes identifié(e) par votre nom (le cas échéant votre nom de jeune fille), votre prénom, votre date de naissance et votre sexe.

Ces renseignements doivent être pris sur une **pièce d'identité** portant votre **photographie** (carte d'identité, passeport, titre de séjour...).



Votre **carte vitale** vous est aussi demandée. Elle facilite le remboursement des soins et permet de recouper les renseignements sur votre identité.

## Votre identification ● pendant votre séjour

À tout moment de votre séjour, le **personnel soignant doit pouvoir s'assurer de votre identité**.



Il est tout à fait normal que l'on vous demande, à plusieurs reprises, de vous identifier et que votre identité puisse être inscrite sur un bracelet.

Toutes les procédures utilisées ont pour but de sécuriser votre prise en charge.

## Votre identification durant les examens

Aujourd'hui, avant de prononcer un diagnostic ou de proposer un traitement, la médecine a de plus en plus recours à des examens radiologiques, à des analyses de toutes sortes (sang, urine ou biopsies...).

Dans le même esprit, **chaque traitement est individualisé**, aucune médication ne peut être administrée sans une certitude sur l'identité du patient.



Vous aussi, vous pouvez, à tout moment de votre séjour, être attentif et **veiller à ne pas être pris pour quelqu'un d'autre**. C'est votre droit et le personnel répondra à tout moment à vos interrogations légitimes.

Votre participation active prévient tout risque d'erreur sur l'identité du patient ne peut que faciliter la qualité et la sécurité de soins.